

URGENCE MÉDICALE

Ressources

L'urgence de l'Hôpital Montfort	(613) 748-4908
Télésanté Ontario	1-866-797-0000
Centre anti-poison	1-800-268-9017
Drogue / alcool / problème de jeux	1-800-565-8603
Aide-morale Ottawa et régions	(613) 252-5277
Jeunesse, J'Écoute	1-800-668-6868
Fem'aide	1-877-336-2433
Victime d'agression sexuelles	(613) 789-8096
Crise / prévention suicide	(613) 722-6914
Service de police d'Ottawa	(613) 236-1222
Urgence	911



PROCÉDURES D'URGENCE



**RÉSIDENCE
DE LA CITÉ**

400, Den Haag, Ottawa ON K1K 4W8

613-742-3414

residencelacite.ca

residence@lacitec.on.ca

 **brio**strategies

**Résidence pour étudiant(e)s du
Collège La Cité**



**RÉSIDENCE
DE LA CITÉ**

 **brio**strategies

URGENCE

En cas d'urgence, composez le 911.

1. Identifiez-vous;
2. Expliquez clairement la situation;
3. Identifiez l'endroit exact;
4. Demeurez calme.

INCENDIE

Si vous détectez de la fumée ou une odeur de brûlé :

1. Fermez les portes et quittez l'endroit;
2. Déclenchez l'alarme-incendie;
3. Téléphonez au 911;
4. Alertez les autres occupants;
5. Utilisez l'escalier ou la sortie la plus proche;
6. Ne jamais utiliser l'ascenseur;
7. Quittez la résidence immédiatement et rendez-vous dans le stationnement en face de la résidence;
8. Ne retournez pas à l'intérieur avant l'autorisation du Service des incendies.

ALARME-INCENDIE

Si vous entendez l'alarme à feu :

1. Quittez la résidence calmement;
2. Utilisez la sortie la plus proche;
3. Prenez les escaliers sans fumée;
4. Rendez-vous dans le stationnement en face de la Résidence;
5. Attendez les directives du personnel autorisé.

ALERTE À LA BOMBE

Si vous recevez un appel à la bombe :

1. Obtenez le plus d'information possible;
2. Prenez des notes détaillées;
3. Téléphonez le 911;
4. Attendez les directives des autorités.

PHÉNOMÈNES NATURELS

En cas de tremblement de terre, d'inondation, d'orage violent ou de verglas :

1. Restez calme;
2. Attendez les directives du personnel autorisé.

PROCÉDURES DE LOCKDOWN (BOUCLAGE)

Un bouclage est utilisé lorsqu'il est plus dangereux d'évacuer les lieux que de demeurer à l'intérieur de l'édifice.

Lors d'une situation de bouclage, vous devez :

1. Rester calme et attentif;
2. Barrer les portes de l'endroit où vous vous trouvez;
3. Fermer les fenêtres et les rideaux (stores) et éteindre les lumières;
4. Vous éloignez des portes et des fenêtres;
5. Écouter attentivement toutes les consignes;
6. Ne jamais ouvrir les portes;
7. Rester au sol et ne faire aucun bruit;
8. Ne pas quitter l'endroit où vous êtes;
9. Attendre les consignes du Service de police.

PERTE DE SERVICES

Une interruption d'électricité, d'eau, de gaz ou de téléphone peut constituer une urgence.

1. Restez calme;
2. Attendez les directives du personnel autorisé.

ALERTE À LA SÉCURITÉ

Si vous croyez qu'une personne est menaçante, violente ou abusive :

1. Téléphonez au 911.
2. Identifiez-vous;
3. Indiquez l'endroit précis;
4. Décrivez brièvement l'incident;
5. Si cela ne présente aucun danger, demeurez sur place jusqu'à l'arrivée de l'aide
6. Ne confrontez pas la personne.

DÉVERSEMENT OU FUITE DANGEREUSE

Si vous êtes témoin d'un déversement ou d'une fuite :

1. Évacuez immédiatement l'endroit, ou
2. Contenez le déversement seulement s'il n'y a aucun danger;
3. Téléphonez au 911.